

NOTICE D'UTILISATION
ÉCLAIRAGE VIDÉO I-TORCH PRO 7



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Description: Eclairage LED de plongée pour la photo et vidéo sous-marine
- Type de LED: 8 LED CREE XM-L2 T6 + 2 LED XP-E RED
- Durée de vie estimée des LED: 50 000 heures
- 8 modes de couleur: 5 Blanc (100%, 70%, 50%, 30%, 10%) + 2 Rouge (100%, 30%) + 1 mode S.O.S
- Indicateur témoin lumineux d'état de charge batterie (la couleur passe du vert au rouge)
- Intensité lumineuse: environ 5000 lumens.
- Faisceau: 120 °
- Alimentation: 1 batterie Lithium Ion rechargeable 3400 mAh 14.8 V
- Autonomie: environ 1 heure à puissance maximale.
- Profondeur maxi d'utilisation: 100 mètres / 330 pieds
- Température de couleur: 5000 kelvin
- Dimensions: longueur 127 mm x Diamètre bulbe: 60mm
- Poids: 510 grammes (avec la batterie et le support YS)
- Couleur: noir anodisé
- Livré avec dragonne de sécurité, 1 batterie, 1 chargeur, 1 support YS pour bras.



MISE EN GARDE

NE JAMAIS REGARDER DIRECTEMENT LE FAISCEAU LUMINEUX. La puissance des LED est très importante et regarder directement le faisceau est dangereux pour la vision humaine et peut causer de graves lésions sur la rétine de l'œil.



PREMIERE CHARGE DE LA BATTERIE

Il est très important de bien recharger au maximum la batterie avant la toute première utilisation.

- 1) Desserrer le couvercle arrière de l'éclairage pour accéder au compartiment batterie.
- 2) Emboîter la prise de chargeur dans l'orifice Jack du compartiment batterie.
- 3) Une fois la batterie chargée, visser le compartiment batterie en le resserrant jusqu'en butée.
- 4) Allumer l'éclairage pour contrôler le bon fonctionnement de la batterie. Si l'éclairage ne s'allume pas, vérifier les contacts dorés sur le pack batterie et sur la tête d'éclairage.

FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE

ALLUMAGE ET MODES D'ÉCLAIRAGE:

Pour allumer la lampe, s'assurer que le couvercle de batterie est serré à fond et presser l'interrupteur.

N.B: La puissance par défaut à l'allumage est le mode 100% (puissance maximum).

CYCLE 1 :

Pour allumer l'éclairage, presser l'interrupteur pendant 0.5 seconde.

Lorsque l'éclairage s'allume, la puissance par défaut est celle à 100% en lumière blanche (5000 lumens).

Pour changer de mode d'éclairage, appuyer simplement sur l'interrupteur une fois celui ci allumé.

- Premier appui sur l'interrupteur (mise en route) : éclairage en lumière blanche à 100%
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 70%
- Troisième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 50%
- Quatrième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 30%
- Cinquième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 10%
- Sixième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge à 100%
- Septième appuis sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge à 30%
- Huitième appui sur l'interrupteur: début d'un nouveau cycle (lumière blanche à 100%)

CYCLE 2 :

Lorsque la lampe est éteinte, presser l'interrupteur pendant 1.5 seconde pour allumer la lampe et basculer en mode S.O.S

EXTINCTION DE LA TORCHE:

Pour éteindre l'éclairage, presser l'interrupteur pendant 3 secondes. La torche clignote puis s'éteint.

INDICATEUR LUMINEUX DE CHARGE DE BATTERIE

L'éclairage I-Torch est pourvu d'un témoin lumineux d'état de charge de batterie. Le témoin lumineux est situé sur le pourtour de l'interrupteur.

- Témoin vert: l'autonomie restante est comprise entre 70% et 100%
- Témoin jaune-orange: l'autonomie restante est comprise entre 40% et 70%
- Témoin rouge: l'autonomie restante est comprise entre 15% et 40%
- Témoin rouge clignotant: l'autonomie restante est comprise entre 1% et 15%



ENTRETIEN DE LA BATTERIE

- 1) L'accumulateur Lithium Ion intégré doit être chargé complètement avant l'emploi.
- 2) Lorsque la batterie est en charge, le voyant témoin de charge du chargeur passe du vert au rouge
- 3) Lorsque la batterie est chargée, le voyant témoin de charge du chargeur passe du rouge au vert.
- 4) Desserrer systématiquement le compartiment batterie de l'éclairage lorsque l'éclairage n'est pas utilisé et particulièrement dans les transports.
- 5) Stocker la batterie complètement chargée. Si la batterie n'est pas utilisée pendant plusieurs semaines, effectuer des charges d'entretien régulièrement et recharger complètement avant une nouvelle utilisation.

N.B : Un circuit de protection sur le chargeur empêche la batterie de se recharger si la tension de l'accu est trop faible. Si la batterie est trop déchargée, elle ne pourra plus être rechargée.



ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE

- 1) L'éclairage doit être rincé systématiquement à l'eau claire après chaque plongée.
- 2) Ne jamais utiliser l'éclairage plus de quelques secondes lorsqu'il n'est pas immergé dans l'eau. L'eau sert pour refroidir naturellement le corps de lampe. L'utilisation terrestre est prohibée et annule la garantie constructeur.
- 3) Les joints toriques d'étanchéité doivent être inspectés après chaque démontage du couvercle arrière pour s'assurer qu'ils sont propres. Il ne doit particulièrement y avoir aucune trace de poussière, sable, cheveu ...
- 4) Les joints doivent être totalement absents de craquelures ou blessures. Si le ou les joints sont abimés, les remplacer.
- 5) Les joints doivent être remplacés tous les 2 ans même si ils semblent en bon état. Les joints de rechange sont disponibles chez Tek Plongée.
- 6) Si les joints sont secs, les regraisser avec de la graisse silicone type photo (consulter Tek Plongée).
- 7) Ne pas essayer d'ouvrir d'autres parties de l'éclairage que le couvercle arrière. L'ouverture de toute autre partie de l'éclairage peut entraîner la perte de la garantie constructeur.

SERVICE APRES-VENTE

LIMITE DE GARANTIE I-DIVESITE

Les éclairages I-Divesite I-Torch PRO 7 sont garantis contre tout défaut de fabrication, pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. La garantie n'est pas cessible et ne couvre que l'acheteur initial. La garantie n'est valable qu'accompagnée d'une preuve d'achat chez un revendeur agréé par I-Divesite et son importateur Tek Plongée. Seul l'éclairage est couvert par la garantie.

La garantie I-DIVESITE ne couvre JAMAIS les négligences de l'utilisateur

PROCEDURE DE RETOUR DES PRODUITS POUR SERVICE APRES-VENTE

Pour toute prise en charge pour garantie ou pour SAV, et avant d'expédier votre matériel, contacter au préalable Tek Plongée:

- Par courrier : Tek Plongée - 1 rue du Benelux - 44300 Nantes - FRANCE
- Par mail : info@tekplongee.fr

Communiquer les informations suivantes:

1. Copie de la facture d'achat.
2. Décrire brièvement l'origine du problème.
3. Numéro de téléphone (joignable aux heures de bureau) et adresse e-mail.
4. La fourniture de toutes ces informations est indispensable pour pouvoir prétendre aux conditions de la garantie. Une fois la prise en charge acceptée, un mail sera adressé pour les instructions de retour.

***Ce document est la traduction du manuel d'origine fourni par le fabricant. Une erreur de traduction étant toujours possible, seul le document original fera foi en cas de litige.**